

La réponse bourguignonne aux enjeux environnementaux et éducatifs du développement durable

Projet de démarche de labellisation de structures éducatives en Bourgogne

Le contexte

- Deux démarches en Bourgogne:

- Ecosffere



- Agenda 21 des lycées

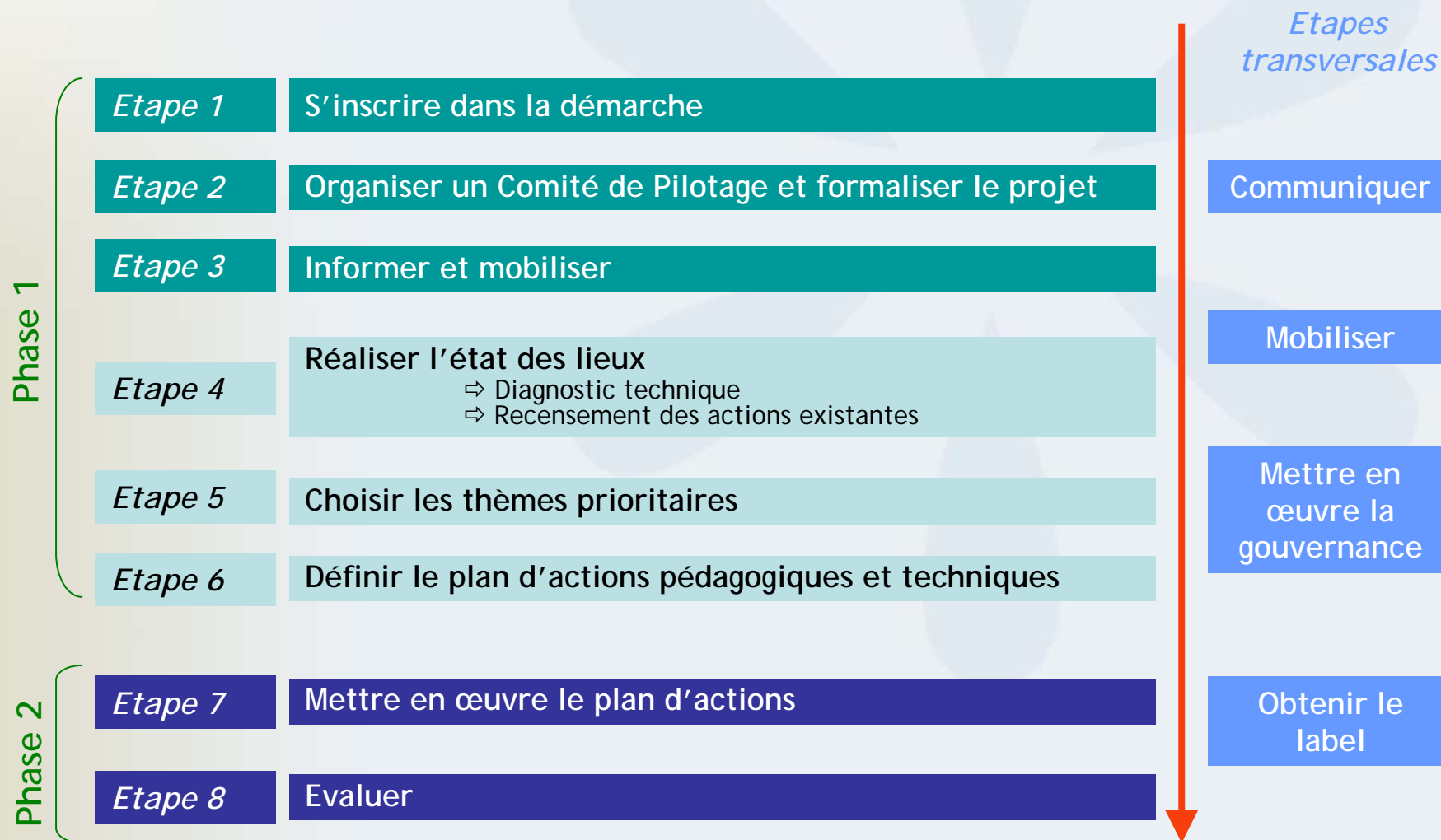




Une démarche globale

- Une démarche qui s'appliquera aux structures éducatives : école, collège, lycée, centre d'accueil de classe environnement, centre sportif, centre de loisirs...
- Des objectifs à la fois pédagogique et technique: démarche globale de développement durable
- Une valorisation et une émulation par la labellisation
- Une démarche qui regroupera l'ensemble des partenaires du SFFERE (ADEME, Conseil régional de Bourgogne, Rectorat de l'Académie de Dijon, DRAF, Alterre Bourgogne, ...)

La nouvelle démarche



La labellisation

Etape 1: S'inscrire dans la démarche
Etape 2: Organiser un comité de pilotage et formaliser le projet
Etape 3: Informer et mobiliser
Etape 4: Réaliser l'état des lieux
Etape 5: Choisir les thèmes prioritaires
Etape 6: Définir le plan d'actions pédagogiques et techniques



Validation du plan d'actions pédagogiques et techniques



Etape 7: Mettre en œuvre le plan d'actions
Etape 8: Evaluer



LABELLISATION

Les 3 niveaux de label

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Critères de démarche	Comité de pilotage qui fonctionne Equipe pédagogique qui fonctionne		
	Mobilisation : +	Mobilisation : ++	Mobilisation : +++
	5 Actions obligatoires Niveau 1	5 Actions obligatoires Niveau 2	5 Actions obligatoires Niveau 3
	2 thèmes traités	4 thèmes traités (2+2)	6 thèmes traités (2+2+2)